



# Barc infos

chroniques de la commune



n° 32

décembre 2010

ipns

Notre dernier numéro date de Juin ! Cela ne signifie pas qu'il ne s'est rien passé sur la Commune, mais bien qu'il est difficile de prendre le temps d'arrêt nécessaire pour écrire. Alors profitons de ce moment de fêtes et considérons l'année qui vient de s'écouler si vite.



Pas de très grands chantiers cette année mais de l'entretien et quelques améliorations - réalisés pour une bonne partie grâce à l'augmentation des heures de Jean Marie Gury qui oeuvre dorénavant à mi-temps pour la Commune :

- Dans le jardin public, les barrières et clôtures ont été renforcées, il s'orne maintenant de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong en plus des jeux d'enfants ;
- Le chantier, commencé l'an dernier, des murs de soutènement du jardin et du cimetière a été achevé ;
- La fontaine du haut du village a été réparée ;
- les anciens logements communaux ont reçu quelques modifications visant à une meilleure isolation et un meilleur confort ;
- L'église a un dallage tout neuf, le crépi, très délabré, a été enlevé et les pierres rejointoyées, l'électricité a été remise aux normes. Elle peut dorénavant, avec l'accord préalable du nouveau prêtre de La Saulce, accueillir des manifestations culturelles.
- Le revêtement sur le parvis de la mairie a été refait, ce qui évite à l'eau de s'infiltrer jusque dans la bibliothèque ;
- Il a fallu remettre en chantier la carte communale approuvée en début d'année, les services préfectoraux ont souhaité qu'y soit intégrée une carte des risques naturels tels que glissements de terrain et ravinement. La deuxième enquête publique s'achève.
- Cet automne, c'est la commande d'éclairage public du village qui a déclaré forfait, plongeant le village dans le noir : une première réparation de fortune n'a pas suffi et il a fallu remplacer tout le système.
- Enfin, la neige est arrivée un peu tôt, avec son cortège de routes glissantes et le ballet des chasse-neige. A ce titre, rappelons que la Commune prend en charge les chemins communaux uniquement. Pour les chemins privés, les propriétaires sont priés de s'adresser directement à Grégoire qui peut ou non y répondre, mais le déneigement des parties communes reste prioritaire.

Pour l'équipe municipale ce deuxième semestre a été marqué par le départ de Chantal et Patrice qui donnaient beaucoup de temps et d'énergie au service de la Commune. Bien que restant en contact, leur présence chaleureuse nous manque.

Des familles sont parties, d'autres sont arrivées. Bienvenue aux nouveaux habitants et en particulier aux enfants. Nous sommes maintenant 149 habitants permanents dont 32 enfants et adolescents.



*L'équipe municipale présente à tous  
ses meilleurs vœux pour  
que l'année 2011 soit belle et harmonieuse.*



**E**xceptionnellement, pendant la période des fêtes, la mairie sera ouverte les jeudis 23, 30 et le **jeudi 6 janvier**.

Elle sera fermée les vendredis 24, 31 décembre et 7 janvier.

## DÉLIBÉRATIONS

Juillet	Commande de mesurage Boutin et étude de présence de plomb dans les logements locatifs communaux Ouverture d'une ligne de trésorerie
Sept	Nouvelle enquête publique pour modification de la carte communale incluant les risques Demande de financement pour étude salle Remplacement de P Joly au conseil Communautaire
Oct	Demande de financement pour l'achat d'un camion
Dec	Vente d'une lame de déneigement à un agriculteur Décision modificative du budget pour dépassement de crédit Achat ordinateur Demande de financements pour remplacer le drapeau des anciens combattants.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à Barcillonnette !

Afin de faciliter vos démarches, nous vous rappelons que lors d'une nouvelle installation, il est recommandé de :

- modifier son adresse sur ses papiers d'identité
- porter son nom bien lisible sur la boîte à lettres
- s'inscrire avant le 31/12 sur les listes électorales (pour pouvoir voter l'année suivante)

Et qu'il est obligatoire de :

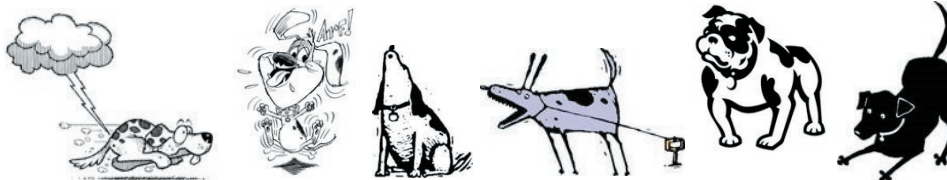
- signaler son changement d'adresse aux services des impôts
- modifier son adresse sur la carte grise de son véhicule
- souscrire un contrat d'assurance pour le nouveau logement ou terrain en construction
- souscrire un abonnement aux services de l'eau et de l'assainissement

## COMPTEURS D'EAU

Rappel du règlement de service de l'eau :

Lors d'un départ (cessation de la location ou vente de l'habitation) il convient de prendre rendez vous avec Jean Marie GURY pour qu'il effectue un relevé de votre compteur d'eau, en votre présence, puis qu'il ferme l'arrivée d'eau. Ce déplacement est facturé 35€. Si votre successeur s'installe dans les lieux sans discontinuité, et qu'il effectue immédiatement son inscription au service de l'eau, il devra acquitter les frais d'accès au service. Dans ce cas, vous serez exonéré des frais de rupture de votre contrat.

## BRUIT



Les chiens aboient, c'est normal, c'est leur manière principale de s'exprimer ! Cependant les propriétaires de chiens sont tenus de respecter leurs concitoyens en faisant cesser les aboiements le plus vite possible et éviter qu'ils recommencent. La réglementation concernant les bruits de voisinage est très claire et tient compte en particulier de la fréquence et de la répétition des bruits. Une plainte peut mener à des amendes ou l'obligation du retrait des chiens. Des solutions existent et il suffit d'un peu de courtoisie pour éviter les problèmes.

*Voir : les textes du code de la santé publique spécifiques des bruits de voisinage résultant de la vie quotidienne (leur constat ne nécessite pas de mesure de bruit), l'article R. 623-2 du Code pénal (texte de référence pour sanctionner tous tapages ayant lieu de nuit). L'article 1385 du Code civil introduit quant à lui la responsabilité de tout propriétaire de chien des nuisances qu'il peut commettre.*

# CONSEIL D'ECOLE du 19 octobre 2010

Deux nouvelles institutrices ont été nommées : Mme Sabine Pujade et Mme Audrey Ferentz en petite et moyenne section.

La présidente de l'association «les enfants d'abord » est venue rappeler le bilan de l'association et a appelé aux volontaires pour adhérer, ils ne sont que trois actuellement. Elle nous a informé d'une journée «vide ta chambre» le 06.11.2010.

Ensuite la directrice de l'école a transmis les effectifs 2010/11. En juin, elle prévoyait 188 élèves, le jour de la rentrée 199 enfants étaient inscrits, ce chiffre s'est accru jusqu'à 203 courant Septembre pour aujourd'hui tomber à 197 (cette fluctuation serait due d'après elle aux enfants du voyage).

Dans les classes, les élèves sont répartis:

\*25 élèves en petite/moyenne section avec Mme Ferentz

\*24 élèves en petite/moyenne section avec Mme Pujade

\*24 élèves en grande section avec Mme Bagault

\*21 élèves en CP avec Mme Lesbros et Mme Conca

\*27 élèves en CE1 avec Mr Origlio

\*24 élèves en CE1/CE2 avec Mr Labrousse

\*25 élèves en CM1 avec Mr Milles

\*27 élèves en CM2 avec Mme Pardonneau et Mme Conca.



Elle a évoqué le règlement scolaire qui n'a pas été modifié cette année mais a insisté sur l'interdiction aux enfants de porter des tongs ou sandalettes sans brides à l'école.

Il y a deux ans, un poste d'Emploi de Vie Scolaire avait été créé à l'école mais est aujourd'hui menacé. Une pérennisation de ce poste semblerait souhaitable pour notamment la gestion de toutes les tâches administratives. Nous avons donc été amenés à signer une motion de censure.

Selon les directives de l'éducation nationale, les écoles ont du en ce début d'année commencer à réfléchir sur un nouveau projet en respectant un certain nombre d'ambitions :

\* 100% de réussite en orthographe

\* égalité des chances et de réussite de tous

\* pérennité de la vie scolaire

\* ouverture sur le monde au service de la réussite scolaire.

Le réaménagement de l'école fut abordé mais la mairie de La Saulce ne peut se prononcer maintenant aux vues des risques de fermeture ou d'agrandissement de l'école de Lardier (« bouleversement des effectifs »). Aucune modification ne sera engagée sur les trois années à venir. Toutefois les travaux urgents (infiltrations, portes coulissantes,...) seront effectués.

Mme Pardonneau s'est insurgée, lors de cette réunion, du non paiement des heures (neuf heures) d'une ATSEM, effectuées lors d'une sortie scolaire avec nuitée en Juin 2010. Les instituteurs refusent, à partir de ce jour, d'organiser toutes sorties scolaires tant que ces heures ne seront pas régularisées.

Ne trouvant aucun consensus avec la Mairie de La Saulce à propos de la fête de Noël, il n'y aura pas de passage du Père Noël à l'école ni de distribution de cadeaux aux élèves. Mme Cathy Mourier propose que la Mairie de La Saulce fasse une enquête auprès de tous les parents.

L'absence d'accompagnateur dans le bus a de nouveau été un sujet du conseil d'école car un doudou d'un enfant de petite section aurait été brûlé dans le car. De plus, le chauffeur aurait souvent du retard au retour car obligé de s'arrêter pour faire la discipline. Le corps enseignant pointe la responsabilité des communes sur ce transport. Je réprécise que le transport ne dépend pas des communes mais du Conseil Général. Sur cette affirmation, Mme Lesbros promet d'en inviter un représentant au prochain conseil d'école pour éclaircir définitivement ce sujet.

En ce qui concerne la cantine, le bilan est positif au niveau de la discipline. Le permis à point porte ses fruits...

Aucun projet de classe n'a été partagé (cf heures non remboursées) si ce n'est l'idée de continuer un arboretum commencé il y a une dizaine d'années.

*Agnès Pissy.*

## Félicitations !

L'amicale laïque et la mairie de Chorges organisaient, le dimanche 07 novembre 2010 au camping de la Baie Saint-Michel, un cross ouvert aux licenciés (écoles d'athlétisme : poussins, benjamins et minimes) par équipes de 3 enfants.

Pour l'école d'athlétisme de la Saulce :  
Equipe Poussins - 6 ans : Clarisse Pissy, Jonas Mourier et 1 enfant de La Saulce ;  
Equipe Poussins - 8 ans : Pierre Mourier et 2 enfants de La Saulce ;  
Equipe Benjamins : Laurie Truch, Valentin Bresc et Jean Mourier.

Ils ont brillé par leur rapidité et ont remporté la première place de leur catégorie mixte.



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture : tous les vendredis de 17h00 à 19h00.

## RALLYES



On annonce le passage du Rallye de Monte Carlo Historique le Dimanche 30 janvier. Direction : Plan de Vitrolles / Barillonnette / Espréaux à partir de 13h20.

La 14<sup>e</sup> Winter Drive - Véhicules de collection passera le samedi 5 février entre 16h30 et 18h30 de Veynes vers Gap.



N'oubliez pas que la bibliothèque municipale fonctionne gratuitement grâce à la municipalité et quelques bénévoles.

De nombreux ouvrages sont proposés aux lecteurs de tout âge.

L'offre est variée et vous trouverez aussi bien des romans, des BD, des documents que des CD, DVD et cassettes audiovisuelles.

En plus de son fond propre alimenté par de nombreux dons, la bibliothèque fait office de relais à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Cette dernière change les livres tous les six mois et peut nous livrer par navettes des commandes particulières de lecteurs.

Alors si vous voyez de la lumière, poussez la porte.

C'est chauffé et, même si c'est un espace non-fumeur et sans boisson alcoolisée, vous pourrez alimenter vos neurones jusqu'à indigestion et voire (peut-être) papoter.

### Relais Internet

La bibliothèque a également vocation de servir de relais Internet (sous l'œil vigilant des responsables).

Actuellement quelques problèmes informatiques ne l'autorisent pas.

D'autre part il n'y a qu'un poste informatique et la gestion de la bibliothèque ne laisse pas beaucoup de temps aux « surfeurs ».

Si quelqu'un peut proposer une solution (PC). Nous serons ravis de l'étudier.

*JP Cola*

## RÉSERVÉ AUX MOINS de 18 ANS !

Si vous lisez ces lignes, c'est signe que, chez vous, on accorde un certain crédit à notre « feuille de chou » locale et aux quelques informations qu'elle contient. Mais vous aurez remarqué que nous manquons cruellement de rédacteurs, les adultes ont bien du mal à prendre le temps d'écrire, pour preuve : la rareté de nos éditions.

Alors, je vous propose d'être nos **envoyés spéciaux**. En tant qu'habitants de la commune, votre regard sur ce qui s'y passe est important. Pour un temps, jouez à être le reporter d'un événement, d'une chose à laquelle vous avez assisté, ici ou ailleurs, que vous avez fait (ou que vous avez imaginé, pourquoi pas ?) et que nous pourrions publier. L'idée est d'ouvrir une nouvelle rubrique qui vous serait réservée et d'apporter un peu de vie à cette feuille d'informations.

Seules contraintes (aïe ! mais il en faut) :

- avoir moins de 18 ans - pas d'âge minimum;
- ne pas porter atteinte à l'intégrité des personnes, il y a des lois pour ça;
- signer son texte.

Il s'agit donc d'écrire 15 lignes maximum, rédigées en format .doc ou .rtf (pas de .docx, je n'ai pas le logiciel) et envoyées par mail à : [marijo.esteve@gmail.com](mailto:marijo.esteve@gmail.com).

Les sujets seront de votre choix. Ils peuvent être écrits seul ou à plusieurs. Ils peuvent être accompagnés d'une ou 2 photos et peuvent avoir la forme que vous voulez : reportage, interview, récit, ...

S'il y en a qui n'ont pas d'ordinateur, il y en a un à disposition à la bibliothèque, à moins qu'un copain...

Vous n'aimez pas l'orthographe, vous avez du mal à vous exprimer par écrit ? On s'en fiche ! si besoin nous discuterons avec vous des corrections éventuelles. C'est votre regard, vos perceptions qui sont intéressants.

De mon côté, je me charge de motiver quelques personnes - hors des parents - pour faire partie du comité de rédaction qui aidera à la publication. Si ce projet vous intéresse et si vous avez des questions, contactez moi sur ce mail.

Au plaisir de vous lire.

Marijo Esteve

